

MAITRISER L' INTERPRETATION DE LA NOMENCLATURE NGAP

DJU008



Infirmier(e) libéral(e)



PRÉ-REQUIS

Aucun



2 jours - 14 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation Attestation de fin de formation

CONTEXTE

• La compréhension et la mise en pratique de la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP), n'est pas évidente et les interprétations des actes sont parfois trompeuses. Dans un contexte d'évolutions réglementaires et administratives constant, Les erreurs de codage entrainent des problèmes de tarification qu'il est évidemment préférable d'éviter et ne pas avoir à répondre à des réclamations d'indus de la part de l'Assurance Maladie.

>> RÉSULTATS ATTENDUS

 S'approprier le bon usage de la nomenclature afin d'optimiser son processus de tarification

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser l'utilisation de la nomenclature
- Faire face aux évolutions réglementaires et administratives
- Optimiser le processus de facturation
- Réduire les risques d'erreur, et de litiges

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les participants à la formation sont des professionnels en activité: la formation s'appuiera sur leur expérience. Les méthodes d'animation solliciteront leur participation active.
- La méthode et les outils pédagogiques utilisés aident :
- À faire émerger des prises de conscience et des idées nouvelles,
- À expérimenter de nouvelles pratiques.
- Méthode active et participative / Echanges d'expériences / Etudes de cas / et de situations / Présentation des documents de référence / Vidéos explicatives
- Remise d'un livret pédagogique



DATES ET LIEUX

A Définir – dans vos locaux



TARIFS

NOUS CONSULTER



INTERVENANT

Pascal GRIMAULT Consultant formateur



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



MAITRISER L' INTERPRETATION DE LA NOMENCLATURE NGAP

DJU008

PROGRAMME

JOUR 1

- Comprendre le fonctionnement de la NGAP
- Maîtriser le nouvel Avenant (8 Janvier 2022) ainsi que les mises à jour majeures de l'Avenant 6 et la BSI (entrée en vigueur en 2020)
- Savoir apprécier les évolutions de la nomenclature et se les approprier
- Facturer en toute sécurité en lien avec la nomenclature
- Connaître les risques d'une interprétation erronée de la nomenclature
- Maîtriser les cotations des patients diabétiques
- Savoir facturer les nouvelles cotations de perfusions
- Utiliser les cotations avec pertinence et savoir les justifier

JOUR 2

- Faire face à une nouvelle cotation
- Analyser les cotations des actes de soins spécialisés
- Utilisér au quotidien les spécificités des dispositions générales de la NGAP
- Appliquer les cotations inhérentes aux situations de soins rencontrées